



Pret d'argent à mes parents

Par **dutzrem**, le 11/03/2011 à 16:26

Bonjour,

Il y a des années, alors que j'étais étudiant et que je vivais encore chez mes parents, j'ai accepté de prêter de l'argent à mes parents qui avait de gros problèmes d'argent.

J'ai donc fait un prêt étudiant de 9000€ sur 9ans remboursable 3 ans après l'avoir contracté avec la promesse de mes parents de payer les mensualités.

J'ai fait plusieurs versement de compte à compte sur celui de ma mère pour environ 8000€.

Or avant que les 3ans arrive, mes parents ont divorcés et n'ont plus voulu me payer les mensualités, se rejetant la faute l'un sur l'autre.

Aujourd'hui j'ai réussi à trouver un boulot mais cette mensualité aggrave mes fins de mois difficiles et je ne peux pas faire de prêt pour une voiture ou pour une maison.

Ma question est la suivante:

Puis je obliger mes parents à me rembourser mon prêt voire éventuellement ce qui me reste à rembourser ?

Merci pour vos réponses

Par **mimi493**, le 11/03/2011 à 16:35

Vous aviez fait signer une reconnaissance de dettes à vos parents ?

Ils vous paient une pension alimentaire ?

Par **dutzrem**, le 16/03/2011 à 20:40

non justement, c'est bien la le problème.J'avais une totale confiance en eux et je vivais chez eux sans devoir payer quelque chose donc c'était normal pour moi de les aider sur le moment. Je n'ai jamais reçu le moindre remboursement de leur part.

Par **mimi493**, le **16/03/2011** à **21:21**

Je suppose que vous n'avez plus de relations ni avec l'un ni avec l'autre donc tentez à chacun une LRAR de mise en demeure de vous rembourser ce qu'ils vous doivent et qu'à défaut vous vous adresserez au tribunal (peut-être que ça leur fera peur)

Par **corima**, le **16/03/2011** à **21:24**

[citation]J'ai fait plusieurs versement de compte à compte sur celui de ma mère pour environ 8000€. [/citation]

Avez vous gardé vos relevés de compte ?

Par **dutzrem**, le **19/03/2011** à **18:27**

oui j'ai mes relevés de compte qui prouve ces transferts d'argent